CH1: Ensembles et Fonctions convexes

Dans ce chapitre, on va étudier la notion de convexité ; la convexité joue un rôle très important, dans l'étude des problèmes de minimisation (unicité de la solution).

1 Ensemble convexe

1.1 Définition:

Un ensemble S non vide, $S \subseteq IR^n$, est dit convexe si et seulement si :

emble S non vide,
$$S \subseteq IR^n$$
, est dit convexe si et settlement si.

 $\forall x, y \in S$
 $\forall \lambda \in [0, 1]$
 $\Rightarrow \lambda x + (1 - \lambda)y \in S$

Gold $\Rightarrow \lambda + (1 - \lambda) = 0$

Togue 1:

définition 1.1, on peut dire que S est un ensemble convexe si et seulement si, pour deux

Remarque 1:

De la définition 1.1, on peut dire que S est un ensemble convexe si et seulement si, pour deux points quelconques x et y pris dans S, dess le segment [x, y] tout entier est contenu dans S, (voir FIG1).



Ensemble convexe

Ensemble non convexe

FIG1

1.2 Définition:

Etant donnés p points de IR^n , x^1, x^2 ,, x^p , on dit que $x \in IR^n$ est combinaison convexe de ces points, s'il existe des coefficients $\mu_1, \mu_2, \ldots, \mu_p$ ($\mu_i \ge 0$, $\forall i = 1, \ldots, p$) tels que : $x = \mu_1 x^1 + \mu_2 x^2 + \ldots + \mu_p x^p = \sum_{i \ge 1} \mu_i x^i$ et $\sum_{i \ge 1} \mu_i = 1$

Proposition 1:

Un ensemble S ⊆ IRⁿ est convexe si et seulement si tout point combinaison convexe de points de S est dans S.

Preuve:

La démonstration découle de la définition 1.1.

1.3 Définition:

On appelle enveloppe convexe de S, notée conv(S), l'ensemble des points de IRⁿ qui sont combinaison convexe de points de S.

Remarque 2:

Il découle de la définition 1.3 que S est convexe si et seulement $S \equiv \text{conv}(S)$.

L'intersection d'un nombre fini quelconque d'ensembles convexes est convexe Preuve:

Soient A_1, \ldots, A_n ensembles convexes tels que $A_i \subseteq IR^n$, $i = 1, \ldots, n$ avec $n \in IN$. Soit $B = \bigcap A_i$ intersection finie d'ensembles convexes A_i , i = 1, ..., n

Montrons que B est un ensemble convexe :

B est un ensemble convexe ssi $\forall x, y \in B$ et $\forall \lambda \in [0, 1] \Rightarrow \lambda x + (1-\lambda)y \in B$ Par hypothèse, on a :

 $x \in B \Leftrightarrow x \in \widehat{\cap} A_i \Rightarrow x \in A_i \ \forall i \ i = 1,...,n$

 $y \in B \Leftrightarrow y \in \bigcap_{i=1}^{n} A_i \Rightarrow y \in A_i \ \forall i \ i=1,...,n$ or A_i convexe $\Rightarrow \lambda x + (1-\lambda)y \in A_i \ \forall i \ i=1,...,n \Rightarrow \lambda x + (1-\lambda)y \in \bigcap_{i=1}^{n} A_i = B$ d'où B est un ensemble convexe.

(I) Fonction convexe

2.1 Définition:

On dit qu'une fonction $f:S\subseteq IR^n\to IR$ définie, sur S ensemble convexe, est convexe, si elle vérifie :

 $\forall x, y \in S \text{ et } \forall \lambda \in [0, 1] : f(\lambda x + (1-\lambda)y) \le \lambda f(x) + (1-\lambda)f(y)$

Remarque 3:

f est dite strictement convexe, si l'inégalité stricte est toujours vérifiée, ie

 $\forall x, y \in S \text{ et } \forall \lambda \in [0, 1] : f(\lambda x + (1-\lambda)y) < \lambda f(x) + (1-\lambda)f(y)$

Nous dirons que : f est concave si -f est convexe

f est affine (linéaire) si f est à la fois convexe et concave f(xx+(1-2)9) = (2f(x)+(1-2)fy))

2.2 Définition:

L'épigraphe d'une fonction f noté épi(f) est l'ensemble $\acute{e}pi(f) = \{\ (\mu\ , \ x)\ /\ f(x) \leq \mu\ , \ x \in IR^n\ , \ \mu \in IR\ \} \subseteq IR^*IR^n \approx IR^{n+1}$

Théorème:

Une combinaison linéaire à coefficients positifs de fonctions convexes est une fonction convexe.

Preuve: (voir TD)

Etudions la convexité, pour le cas d'une fonction à une seule variable.

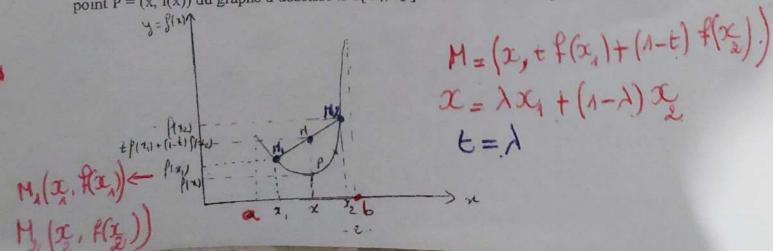
Soit $f: I \subseteq IR \to IR$ où I est un intervalle contenu dans IR.

2.3 Définition:

Une fonction f définie, dans un intervalle I, est dite convexe dans I si : $\forall x_1, x_2 \in I \text{ et } \forall \lambda \in [0, 1] : f(\lambda x_1 + (1-\lambda)x_2) \le \lambda f(x_1) + (1-\lambda)f(x_2)$

2.4 Interprétation géométrique :

Géométriquement, une fonction f définie dans un intervalle I = [a, b], a < b, est dite convexe, si pour tout couple de points $M_1 = (x_1, f(x_1))$, $M_2 = (x_2, f(x_2))$ de son graphe, tout point P = (x, f(x)) du graphe d'abscisse $x \in [x_1, x_2]$ est au dessous du segment M_1M_2



Un point du segment M_1M_2 peut être caractérisé par le rapport $t = (MM_2) / (M_1M_2)$, $0 \le t \le 1$ Les coordonnées de M étant $(x = tx_1 + (1-t)x_2, tf(x_1) + (1-t)f(x_2))$, d'après le graphe, on a bien $f(x) = f(tx_1 + (1-t)x_2) \le tf(x_1) + (1-t)f(x_2)$.

La définition 2.3 est équivalente à la propriété suivante :

Propriété:

 x_1, x_2, \dots, x_n étant des points quelconques de I et $\alpha_1, \alpha_2, \dots, \alpha_n$ des nombres pris dans [0,1] tels que $\alpha_1 + \alpha_2 + \dots + \alpha_n = 1$, on a $f(\alpha_1 x_1 + \dots + \alpha_n x_n) \le \alpha_1 f(x_1) + \dots + \alpha_n f(x_n)$

Proposition 1:

Pour qu'une fonction f dérivable, sur un intervalle I, soit convexe, il faut et il suffit que la dérivée f' soit une fonction croissante.

Corollaire 1:

Si une fonction f est dérivable jusqu'à l'ordre 2, sur un intervalle I, et a une dérivée seconde positive ou nulle, la fonction est convexe.

Preuve:

 $f''(x) \ge 0 \ \forall x$, $x \in I$, f' est croissante et d'après la proposition f est une fonction convexe.

Remarque 4:

Dans les mêmes hypothèses que le corollaire 1, $f''(x) \le 0 \ \forall x$, $x \in I$, la fonction est concave.

Proposition 2:

Soit $f: I \subseteq IR \to IR$ une fonction continue, f est convexe sur I, si et seulement $si: \forall x_1, x_2 \in I$ $f((x_1+x_2)/2) \le 1/2 (f(x_1)+f(x_2))$